

République française
.....
Département de la
Haute-Savoie
.....
Arrondissement de
Thonon- Les- Bains
.....
**Commune de
CERVENS**

Convocation
du 28/10/2022

**Nombre de
conseillers :**

En exercice : -- 13
Quorum : ----- 07
Présents : ---- 11

Absents : ----- 2
Pouvoirs : ----- 1
Votants : ----- 12

VOTE

Pour : ----- 12
Contre : ----- 0
Abstentions : -- 0

Intercommunalité
**Communauté
d'agglomération**

**Délibération
N°2022-58**

**Délibération Certifiée
exécutoire,**

Télétransmise
Le : 15/11/2022

Reçue en Préfecture
Le : 15/11/2022

Mise en ligne sur le site
de la commune
Le : 16/11/2022

Le Maire Gil THOMAS



**Liste des
délibérations**

Mise en ligne
Le : 16/11/2022

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CERVENS**

SEANCE ORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2022 à 20 H

L'an deux mil vingt-deux le 8 novembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de CERVENS dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Maire.

Etaients présents : CALLENDRIER Michèle/ CHATEAU Baptiste / CHATEL Christophe / DECOMBARD Coralie/ FAVRAT Florent/ KELLER Sophie/ LEYDIER Serge/ MASSON Thibault/ PROFFIT Thierry/ THOMAS Gil/ VUARGNOZ Catherine.

Absents excusés : Ruta NOEL/ SANDRAL Linda/

Absents représentés :

Mme Ruta NOEL----- pouvoir à Mme Coralie DÉCOMBARD

Secrétaire de séance : Mme Coralie DÉCOMBARD

OBJET : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service
Eau potable 2021 de Thonon Agglomération.

LE MAIRE PRESENTE aux conseillers le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) **Eau potable** pour l'exercice 2021 de Thonon Agglomération, conformément au Décret n° 95-635 du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

IL RAPPELLE que ce document est produit chaque année pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. Ce rapport a été présenté au conseil communautaire de Thonon Agglomération le 27 septembre 2022.

LE MAIRE propose au conseil de prendre acte de ce rapport.

LE CONSEIL MUNICIPAL, entendu cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

⇒ PREND ACTE et ADOPTE le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) **Eau potable** pour l'exercice 2021 de Thonon Agglomération, tel qu'il est présenté.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Gil THOMAS

La secrétaire
Coralie DÉCOMBARD

